

# **DOSSIER DE** **DEMANDE DE DEROGATION**

## SCOLARISATION A GRAVELINES D'ENFANT **NON GRAVELINOIS**

La capacité d'accueil de chaque école résulte du nombre de postes d'enseignants et du nombre maximum d'élèves par classe. Tous deux sont déterminés par l'Inspection Académique.

Cette capacité d'accueil est prise en compte dans l'obtention des dérogations.

Le cas de chaque famille est étudié individuellement.

Les réponses sont apportées à chaque famille, suite à la Commission de dérogations prévue courant mai, présidée par l'Inspection de l'Education Nationale.

### **SE MUNIR :**

- Du livret de famille ou d'un acte de naissance
- D'un justificatif de domicile de moins de 2 mois
- De l'accord à la scolarisation à Gravelines par le Maire de votre commune

**Année scolaire : 2021 / 2022**

**L'établissement scolaire d'affectation pour les enfants non gravelinois est l'école Primaire LAMARTINE/VENDIESSE sauf pour les critères suivants :**

1. Élève ayant un frère ou une sœur scolarisé(e) dans l'école ou le groupe scolaire demandé ;
2. Continuité pédagogique de Grande Section Maternelle au CP Élémentaire ;
3. Scolarisation dans le périmètre scolaire de l'assistante maternelle agréée, joindre au dossier :
  - une attestation délivrée par la PMI (UTPAS) Bd de l'Europe à GRAVELINES spécifiant que l'enfant est accueilli par une assistante maternelle agréée, les déclarations sur l'honneur ne peuvent remplacer l'attestation PMI ;
  - le contrat établi complété et signé.
4. Contraintes spécifiques liées à l'organisation professionnelle des enseignants et des personnels municipaux souhaitant que leur enfant fréquente le groupe scolaire dans lequel ils exercent ;
5. Scolarisation dans le périmètre scolaire des grands-parents (joindre au dossier un justificatif de domicile des grands-parents et une attestation sur l'honneur des grands-parents qui précise qu'ils assurent la garde de l'enfant) ;

Les critères 3 et 5 sont réservés aux enfants dont l'un des 2 parents travaille à Gravelines (**joindre au dossier une attestation de l'employeur**).

**Un suivi en cours d'année scolaire est susceptible d'être effectué afin de vérifier si la situation répond toujours aux critères définis. En cas de changement, l'enfant pourrait être à nouveau rattaché à sa ville d'origine à la rentrée suivante.**

AVIS DE LA COMMISSION : .....

MOTIF : .....

Fait à Gravelines, le ..... Signature :

**Partie à remplir par les parents**

	<b>Représentant légal 1</b>	<b>Représentant légal 2</b>
<b>Nom &amp; prénom :</b>		
<b>Nom de jeune fille :</b>		
<b>Adresse :</b>		
<b>Code postal &amp; ville :</b>		
<b>Téléphone :</b>	Domicile : Portable :	Domicile : Portable :
<b>Adresse mail :</b>		
<b>Situation :</b>	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Union Libre <input type="checkbox"/> PACS <input type="checkbox"/> Mariés <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e)	
<b>Lieu de travail &amp; horaires :</b>		
<b>Nom &amp; Adresse de l'employeur :</b>		
<b>Résidence principale de l'enfant :</b>		

**Renseignements relatifs aux enfants faisant l'objet de la demande de dérogation :**

	<b>1<sup>er</sup> enfant</b>	<b>2<sup>ème</sup> enfant</b>	<b>3<sup>ème</sup> enfant</b>	<b>4<sup>ème</sup> enfant</b>
<b>Nom, prénom, date de naissance de l'enfant</b>				
<i>École devant être fréquentée suivant la sectorisation scolaire (réservé à l'administration)</i>				

École fréquentée en 2020/2021 : .....

**Demande de dérogation**

École demandée : \_\_\_\_\_

Motif de la demande : veuillez entourer le critère correspondant:   **1**   **2**   **3**   **4**   **5**

Précisions : .....

.....

**Date et signatures des deux parents :**